

ARDECHE LIBERTE

Le Géant Blanc des Cévennes

Séjour raquettes en étoile.

7 jours, 6 nuits, 5 jours de raquettes.

Le Mont Mézenc, surnommé le "Géant des Cévennes", est le 4^e sommet du massif central avec ses 1754 mètres d'altitude.

Une de ses particularités, entre autres, est d'être le point culminant pour les départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

Mais lorsque la neige recouvre ses hautes terres de son manteau blanc, que la vie semble s'être arrêtée, seule "la burle", qu'elle soit ardéchoise ou alti-ligérienne, transforme inlassablement les paysages. Elle change les pentes, cache les rochers et donne aux arbres qui s'accrochent à cette montagne des formes incroyables en y déposant ou en sculptant la neige.

Et à ses pieds, les Estables, le plus haut village du massif central perché à 1350 mètres d'altitude, jouit de ce spectacle beau et dur que nous offre la nature et que nous vous proposons de découvrir en raquettes.

CARNET DE ROUTE

Jour 1 : Les Estables - Hôtel** Le Caprice des Neiges (1350 m).

Accueil en fin d'après-midi au village Les Estables.

Jours 2 à 6 : Vous avez le choix entre plusieurs randonnées, pour lesquelles vous opterez en fonction du niveau des étapes et de la météo. Deux demi-journées accompagnées vous sont également proposées (comprises dans le prix).

Randonnée 1 : Le Mont Chaulet (1622 m).

Vous montez jusqu'au col de la Croix de Peccata puis, à travers pâturages, vous continuez jusqu'au col de la Croix de Boutières. De là, le cirque des Boutières vous offre son panorama sur l'Ardèche. Puis vous montez sur le Suc du Chaulet où vous avez une belle vue sur le village des Estables.

4 h 30 de marche, 10,5 km, ± 380 m.

Randonnée 2 : Le Mont Mézenc (1753 m).

Par la forêt du Mont Mézenc, plantée dans les années 1900 pour combattre l'érosion, vous montez au sommet dénudé par les conditions climatiques mais où un panorama unique à 360° sur les Alpes et le Mont blanc, sur le Mont Ventoux mais aussi sur le cantal et le massif du Sancy, vous attendent. Vous rejoignez le village à travers pâturages.

4 h 00 de marche, 8,5 km, ± 400 m.

Randonnée 3 : Tour du Mont Mézenc.

Vous montez jusqu'à la Croix de Peccata puis vous descendez entre les Dents du Diable, la Roche Pointue et la Grosse Roche jusqu'à Chantemerle où vous rejoignez le GR 73. Vous passez par la Ferme isolée de Médille et sous le flan est du Mont Mézenc, qui est le plus abrupt de cette montagne, jusqu'au Col de la croix de Boutières.

6 h 00 de marche, 14.5 km, ± 510 m.

Randonnée 4 : Tour du Mont Alambre.

Entre pâturages, lisières de forêt et sous-bois, vous faites le tour du Mont d'Alambre en découvrant l'habitat spécifique et isolé de ces hautes terres. Mais dans ces zones peu fréquentées, vous découvrirez aussi des indices de vie et traces d'animaux qui trahissent une activité hivernale intense.

4 h 00 de marche, 10 km, ± 320 m.

Randonnée 5 : Tour du Rocher Tourte.

Vous partez par le GR 40 pour rejoindre les pistes qui font le tour du Suc de Rechausseyre et du Rocher Tourte. Et sur ces belles pistes, vous aurez peut-être la chance de croiser les "musheurs" et leurs chiens de traîneaux qui vous mettront certainement dans une ambiance "grand nord".

5 h 00 de marche, 12,5 km, ± 300 m.

Randonnée 6 : Le Suc de la Lauzière (1580 m).

Petit déplacement en véhicule jusqu'à la Chartreuse de Bonnefoy. Vous coupez à travers bois pour rejoindre la Croix de Moutouse et le GR 3, puis vous descendez sur Villevieille avant de remonter sur le Suc de La Lauzière. Là, plusieurs sommets vous entourent, tous d'anciens volcans appelés "sucs". Une piste vous fait redescendre jusqu'à l'ancienne chartreuse.

4 h 00 de marche, 9 km, ± 380 m.

Randonnée 7 : Tour de Les Coux.

Petit déplacement en véhicule jusqu'au Mont Gerbier de Jonc. Par une magnifique forêt de fayards (hêtres) tortillards aux formes les plus extravagantes, pour partez faire le tour de Les Coux. Vous ferez le tour de cette montagne à la forme surprenante en côtoyant les fondeurs qui skient à proximité. Vous revenez par le suc de Liberté.

3 h 00 de marche, 6.5 km, ± 100 m.

Randonnées 8 et 9 :

2 demi-journées de découverte de la montagne en hiver (traces d'animaux, secrets enneigés, lever de soleil...). Consulter le programme de Mézenc Pulsions (joint à votre carnet de rando).

Entre 2 et 3 h 00 de marche facile.

Jour 7 : Fin de séjour après le pique-nique de midi.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Nous vous proposons plusieurs itinéraires, plus ou moins longs. C'est donc vous qui choisissez le niveau de vos randonnées. Ce type de randonnée ne peut convenir à des enfants de moins d'une dizaine d'années.

Vous pourrez profiter pleinement des vos randonnées raquettes, le risque d'avalanches est quasiment nul et les endroits les plus "à risque" sont connus. Nos parcours sont établis de façon à ce que vous ayez des endroits facilement reconnaissables et une orientation assez simple.

Vous pouvez aussi profiter de deux randonnées accompagnées en raquettes à la demi-journée et encadrées par un accompagnateur en montagne de Mézenc Pulsions. Vous vous inscrirez sur place au bureau de Mézenc Pulsions (tél. : 04.71.08.30.31), à côté de l'office de tourisme (randonnées comprises dans le prix mais inscription obligatoire sur place auprès de Mézenc Pulsions).

CARNET DE RANDO :

Nous vous fournissons un carnet de route complet qui vous permettra d'effectuer les randonnées en toute autonomie. Il se compose d'un topo-guide (livret) avec le descriptif détaillé de chaque itinéraire et de 2 cartes topographiques IGN au 1/25.000^{ème} où sont surlignés les itinéraires des randonnées. Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dans le mois qui précède votre séjour.

ATTENTION :

Vous êtes dans une ambiance hivernale ; les chemins et sentiers ne sont pas toujours visibles, ni le balisage. Nous vous demandons donc de bien savoir lire une carte et maîtriser l'orientation sous n'importe quelle météo (position, boussole, azimuth...), et de demander conseil auprès de l'hébergement surtout quand la météo est mauvaise (brouillard, Burle...). Il y a toujours des petites routes qui vous permettront de décrocher et de rentrer plus rapidement ou de faire de petites randonnées en toute sécurité.

GROUPE :

A partir de deux participants.

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Hébergement à l'Hôtel Le Caprice Des Neiges au village Les Estables (tél. : 04.71.08.34.66.). Single possible : + 140 €. Chaque matin, au départ, on vous remettra un pique-nique composé d'une salade composée, de fromage, pain et fruits.

SALLE HORS SAC :

Maison Forestière des Estables - Tél. : 04.71.08.35.66.
Ferme gîte de Villevieille - Tél. : 04.75.38.80.34.
Ferme gîte de Médille - Tél. : 04.75.29.24.79.
Restaurant Bouchet au Sagnas - Gerbier de Jonc - Tél. : 04.75.38.80.65.

Vous pouvez profiter de ces salles pour prendre votre pique-nique à l'abri. Nous vous conseillons tout de même de consommer une boisson sur place afin de compenser le dérangement occasionné. Veillez à prévenir de votre venue par téléphone, et de vous assurer par la même occasion de leurs horaires d'ouverture.

ACCUEIL ET DISPERSION :

Rendez-vous le jour 1, entre 17 h et 19 h, à l'Hôtel* Le Caprice des Neiges au village Les Estables (tél. : 04.71.08.34.66.). Dispersion le jour 7, après le pique-nique du midi, au même endroit.

ACCÈS :

En voiture uniquement.

Utiliser une carte Local 331 Ardèche-Haute-Loire.

- Si vous arrivez par Aubenas :

Vous sortez d'Aubenas en direction du Puy-en-Velay par la N102. Au village de la Bégude, vous prenez direction Vals les Bains par la D578 jusqu'au village et col de Mézilhac. Vous tournez à gauche au col en direction de Lachamp Raphaël sur la D122. Vous traversez Lachamp Raphaël puis vous prenez direction Le Mont Gerbier de Jonc. A Bourlatier, vous tournez à droite sur la D378, toujours en direction du Mont Gerbier de Jonc, puis vous prenez la direction Les Estables.

- Si vous arrivez par le Puy-en-Velay :

Vous sortez du Puy-en-Velay et vous prenez la D15 direction Valence, puis la D535 direction le Monastier sur Gazeille. Après avoir traversé le Monastier Sur Gazeille, vous restez sur la D535 puis la D631 en direction de Les Estables.

L'hôtel Le Caprice des Neiges se trouve sur le haut de village, à proximité des départs des pistes de ski alpin panneaux d'indication dès l'entrée du village).

- Précautions pour votre véhicule :

Prévoyez les pneus "neige" ou emportez les chaînes...

Vous pourrez laisser votre voiture sur le parking privé de l'hôtel.

Votre véhicule restera dehors, voici donc quelques précautions très simples à respecter :

- avant votre départ, vérifiez que tout est bien protégé contre le gel (lave-glace -20° C, silicone sur les joints de portières) et que la batterie est en bon état.

- sur place, ne mettez pas votre frein à main pour éviter le collage des tambours et plaquettes. Relevez vos essuie-glaces. Ayez une raclette pour dégivrer votre pare-brise.

PORTAGE :

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo...).

VOS BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un petit sac à dos confortable de minimum 25 litres (pique-nique, appareil photo...),
- Chaussures de randonnée imperméables, à tiges montantes,
- 3 à 4 paires de chaussettes de randonnée,
- Pantalon aussi étanche que possible + collants,
- Chemise chaude + pull chaud,
- Anorak avec capuche aussi étanche que possible + veste polaire + cape de pluie,
- Gants de laine, moufles ou gants de ski de fond,
- Bonnet, passe-montagne (pour les jours de "burle"),
- Lunettes de soleil à verres filtrants,
- Protection lèvres et peau,
- Gourde légère isotherme + couverts pour les pique-niques + couteau (opinel),
- Affaires de toilette,
- Chaussures de détente pour le confort dans l'hôtel,
- Une paire de guêtres
- Petite pharmacie (notamment de quoi prévenir et guérir les ampoules, élastoplast).

Matériel fourni :

Pour les randonnées, il vous sera fourni une paire de raquettes et deux bâtons de randonnée pour compléter votre stabilité sur la neige. Bien entendu, vous pouvez apporter votre matériel personnel, raquettes et bâtons.

CODE 1215

LES DATES :

**Départs à votre convenance,
Du 03 janvier au 14 mars 2010.**

450 €

Supplément single : 140 €.

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 7 (vin et café non compris),
- Une boisson chaude au retour des randonnées en fin d'après-midi,
- La location du matériel (raquettes, bâtons),
- 2 demi-journées accompagnées avec Mézenc Pulsions,
- La fourniture d'un carnet de randonnée.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- L'éventuel supplément single,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

CE QUE VOUS POURREZ DÉCOUVRIR :

Sainte-Eulalie :

Eulalie: vierge et martyre, mise à mort sous Maximien au IV^{ème}). Se nommait Sainte-Aulaye avant 1790. Dépendait du diocèse de Viviers. C'est le village le plus proche du Gerbier-de-Jonc (1551 m).

La commune portait les toponymes révolutionnaires de "Sources-de-Loire" et de "Le-Bleynet".

Prenez le temps d'observer la gargouille miraculeuse sculptée sur la façade de l'église !

La ferme classée de Clastres au toit de genêts et de lauzes au cœur du village témoigne de l'architecture traditionnelle locale. Et si vous en avez l'envie et le temps, descendez à droite du monument aux morts : une jolie calade bordée de superbes maisons aux toits de lauzes vous mènera à la Loire que vous pourrez traverser. Si vous remontez un peu la colline, vous aurez un très bel angle pour photographier le village.

Le Mont Mézenc :

"Le Lion rugissant des Cévennes" culmine à 1753 mètres et domine toute l'Ardèche. Il a donné son nom au massif volcanique du Mézenc qui forme une barrière naturelle déterminant la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Le haut Mézenc possède une flore exceptionnelle où s'épanouissent le sèneçon leucophylle ou "herbe du Mézenc" aux feuilles argentées et aux capitules jaune vif, la grande violette des montagnes, les gentianes, trolles, arnicas, épilobes, saxifrages, anémones, bruyères, et surtout les narcisses au mois de juin... toutes ces fleurs qui enivrèrent l'âme de Stevenson.

Le Mont Gerbier de Jonc :

Avec une altitude de 1551 mètres, ce cône de laves figées est une des curiosités naturelles les plus connues de l'Ardèche, avec à ses pieds la source de la Loire et le village de Sainte-Eulalie. Le Mont Gerbier de Jonc est une protubérance phonolitique qui serait datée de 8 millions d'années. Le Mont Gerbier-de-Jonc a été déclaré "site classé" en 1933.

L'origine et l'étymologie du Mont Gerbier de Jonc vient des mots "Gar" signifiant rocher et "Jugum" pour montagne. On notera, au pied, une coulée basaltique reposant sur le socle cristallin. Le Mont Gerbier de Jonc est célèbre de par sa forme particulière et son extraordinaire richesse naturelle et sauvage, mais aussi parce qu'il est le véritable symbole des Sources de la Loire.

La source de la Loire : "La Loire prend sa source au pied du Mont Gerbier-de-Jonc"

En réalité, les Sources de la Loire sont au nombre de trois et sont toutes situées au pied du Mont Gerbier de Jonc. La présence de ces trois sources est due au fait que sous le Mont Gerbier se trouve une nappe phréatique (du grec "Phréas": puit), et l'eau sort ainsi de terre en plusieurs endroits. Elles se rejoignent pour former La Loire, qui descend la vallée située au sud du Mont Gerbier en traversant le charmant petit village de Sainte Eulalie.

Il y a 3 Sources de la Loire :

La Source Géographique qui coule dans un bac en pierre à l'intérieur d'une vieille grange parfaitement rénovée en toit de Lauze.

La Source Authentique qui est un monument ancien érigé en 1938 par le Touring Club de France, Symbole de la Source de la Loire.

La Source Véritable, source officielle indiquée sur le plan cadastral n° 87. Elle coule dans un environnement naturel et sort de terre dans un pré, sous une lauze qui porte l'inscription "ici commence ma longue course vers l'Océan ...", avec un bassin en contrebas où l'on peut admirer des truites "Fariot", symbole de la bonne qualité de l'eau.

Mais quelle est la vraie Source ? La plus distante de l'Océan, la plus élevée ou la plus abondante ??? ...

Phonolite et lauze :

Roche volcanique alcaline, sous-saturée en silice mais riche en aluminium et en métaux alcalins (potassium, sodium), de couleur gris clair, la Phonolite ou Lauze se débite en dalles minces et sonores (d'où leur origine étymologique, qui provient des mots grecs signifiant "voix" et "pierre"), parfois utilisées pour recouvrir les toits (Lauze).

Vous irez aussi à la rencontre de ses habitants "les padgels" en découvrant :

Les expressions "padgels" et "raïols", utilisées jusqu'à un passé récent, et encore largement connues aujourd'hui, par lesquelles se distinguaient et s'opposaient gens de la montagne et gens des vallées, ceux d'en haut et ceux d'en bas, sont un indice très riche de l'emploi de la référence paysagère pour définir sa propre identité collective.

Les fermes de la Montagne Ardéchoise :

Sur les Hauts Plateaux du massif du Mézenc on rencontre la maison de montagne basse et trapue, généralement au toit de lauzes à forte pente (60°) et conçue pour résister aux intempéries. Les toits de chaume ou de genêts sont plus rares. Les murs de 0,80 à 1,20 mètre, sont de basalte ou de granit et comportent de petites ouvertures. Un auvent protège le seuil de la neige.

A l'entrée voûtée, qui est la même pour l'homme et son bétail, se trouve la source qui a souvent permis de déterminer l'emplacement de la maison. A l'intérieur, une cloison de planches séparait l'étable de la cuisine où se trouvaient des lits-placards. Au-dessus de l'étable se trouve la grange ou fenièrre, sous le toit, immense, composant les deux tiers du volume et conçue pour engranger le foin nécessaire à la nourriture du bétail. Le fond de la salle commune est occupé par une cheminée massive, comportant parfois un four à pain. De l'extérieur ces cheminées matérialisent la vie intime du foyer.

Le Suc de la Lauzière :

Ancienne carrière de lauze (phonolite) qui servait à couvrir le toit des maisons). Les carrières de phonolites étaient exploitées par le lauzeron. La lauze extraite était posée sur les toits par le lauzeur. Les premiers lauzerons seraient allés en Limousin pour apprendre leur métier. La profession se transmettait de père en fils. Le travail du lauzeron comportait deux parties bien distinctes. Tout d'abord, il fallait extraire la roche de la montagne, soit à la barre soit à l'explosif. Ensuite, il fallait découper le bloc de phonolite en lauzes à l'aide d'une masse et de coins. On obtenait ainsi des tranches d'une épaisseur de 10 cm. Chaque dalle était divisée en dalles de 2 à 3 cm d'épaisseur. Le travail de découpage ne pouvait être fait par un apprenti, mais par un ouvrier expérimenté ayant une bonne connaissance de ce matériau très fragile.

Il sortait de la lauzière trois produits : les lauzes pour les toitures, les dalles pour couvrir les sols des cours et des cuisines, les moellons pour les murs des maisons. Les lauzes n'avaient pas de formes ou de dimensions standards ; leur transport se faisait avec des charrettes tirées par les chevaux.

La lauze est omniprésente dans le paysage du Mézenc et reste un matériau très utilisé comme en témoignent les nombreuses habitations dont les toits sont recouverts. La carrière de lauzes était exploitée pour la couverture des maisons dès le Moyen-âge ; son exploitation a duré 300 ans.

BIBLIOGRAPHIE :

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé.
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.

- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.